



Choc pare choc feu rouge

Par **Aie12**, le **05/10/2016** à **19:07**

Bonjour,

Je me trouvais à un feu rouge qui bouchonné quand la voiture de devant à piler et j'ai taper sà boule d'attelage le choc était assez léger et la personne devant nest pas desandu à continuer et à pris la 1er rue

En me garant j'ai ma plaque qui est enfoncer donc rien de méchant

Que faire si le gars a quand même relever ma plaque ?

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **05/10/2016** à **19:16**

Bsr,

Il n'a pas pris la peine de s'arrêter, donc il n'a pas jugé cela grave.

S'il veut se retourner contre vous, il lui faut faire une mise en cause via son assurance, ce qui m'étonnerait pour si peu !

Par **Aie12**, le **05/10/2016** à **19:21**

Merci pour votre réponse

Du coup je n'ai pas attendre si je reçoit un courrier ...

Dans ce cas aurais je une mise en cause ?

Vu qu'à personne ne s'est arrêté sur les lieux ?

Vous en remerciant